

Gare

à l'envahisseur!

Des plantes exotiques envahissantes
en Abitibi-Témiscamingue



Roseau commun



Roseau commun



Myrtophyllo en épi



Alpeste roseau



Salicaire pourpre

Plantes de jardin en milieux naturels **peu** envahissantes...



© Daniel Fortin, Jardin botanique de Montréal

Égopode podagraire

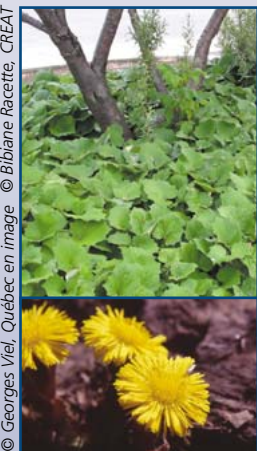
Aegopodium podagraria (Goutweed)

Ses caractéristiques biologiques

- ▶ Herbe aux goutteux
- ▶ Feuillage dense vert ou vert entouré de beige chez certaines variétés
- ▶ Feuilles regroupées en triade
- ▶ Floraison de petites fleurs blanches, en forme d'ombelle, sur une tige pouvant atteindre 1 mètre

Ses moyens de dispersion

Cette plante possède un système de racines très développé et sa semence est composée de très petites graines.



© Georges Viel, Québec en image © Bibiane Racette, CREAT

Pas-d'âne

Tussilago farfara (Coltsfoot)

Ses caractéristiques biologiques

- ▶ 5 à 50 cm de hauteur
- ▶ Feuillage pouvant atteindre 13 par 20 cm
- ▶ Grandes feuilles vertes de forme triangulaire ou arrondie
- ▶ Inflorescence tôt au printemps, avant l'apparition des feuilles
- ▶ Floraison de tiges sans feuille, terminées par un capitule de fleurs jaunes

Ses moyens de dispersion

Ses longs rhizomes lui permettent de coloniser rapidement les terrains perturbés et même des substrats très peu accueillants.



© Leslie J. Mehrhoff, www.forestryimages.org

Renouée du Japon

Polygonum cuspidatum (Japanese knotweed)

Ses caractéristiques biologiques

- ▶ Jusqu'à 3 m de hauteur
- ▶ Arbuste dense
- ▶ Tige un peu rougeâtre aux nœuds très renflés
- ▶ Feuilles entières, à la base droite, longue pointe au sommet
- ▶ Inflorescence à l'aisselle des feuilles supérieures
- ▶ Floraison de petites fleurs blanchâtres réunies en grappes

Ses moyens de dispersion

Cet arbuste se multiplie de façon végétative rapide grâce à des racines très courantes, difficiles à déraciner. Sa dispersion se fait aussi par la production de graines.

Plantes de jardin encombrantes ... à **potentiel** envahissant



© Bibiane Racette, CREAT

Petasite du Japon

Petasites japonicus giganteus
(Japanese sweet coltsfoot)

Ses caractéristiques biologiques

- ▶ 30 cm à 1,20 m de hauteur
- ▶ Plante géante
- ▶ Tiges d'environ un mètre de hauteur
- ▶ Feuilles pouvant atteindre 80 cm
- ▶ Inflorescence très hâtive, avant la croissance de très grandes feuilles vert clair
- ▶ Floraison de petits capitules blanc jaunâtre (1,5 cm)

Ses moyens de dispersion

Le petasite est une plante qui envahit très rapidement l'espace. Il se disperse grâce à ses rhizomes. Il forme des colonies importantes, très couvrantes, pouvant devenir envahissantes en milieu très humide.



© Bibiane Racette, CREAT

Spirée à feuilles de sorbier

Sorbaria sorbifolia (False spiraea)

Ses caractéristiques biologiques

- ▶ 1,5 m de haut et de large
- ▶ Arbuste à croissance rapide
- ▶ Feuilles vertes, longues et composées
- ▶ Floraison en juillet de fleurs blanches, en panicules de 20 à 30 cm
- ▶ Racines fortement drageonnantes

Ses moyens de dispersion

Elle fait partie des plantes utilisées pour la renaturation des berges, son système de racines permettant de limiter l'érosion du sol. De ce fait, elle a beaucoup de chance de se retrouver dans un environnement où sa croissance sera favorisée. Elle pourrait donc facilement se disperser par drageonnement de ses racines supérieures.



Plante exotique envahissante

Plante qui a été introduite hors de son aire de répartition normale, avec l'aide volontaire ou involontaire de l'homme. Elle parvient à se reproduire, année après année, et sa présence constitue pour les espèces et les écosystèmes indigènes, une menace de dommages économiques ou écologiques.



Plante indigène non-envahissante

Plante qui s'est adaptée aux contraintes géophysiques de son milieu traditionnel, fournissant abris, nourriture, etc.

Ce dépliant a été rendu possible grâce à la participation du Fonds d'Action Québécois pour le développement durable et de son partenaire financier le gouvernement du Québec et du Conseil régional de l'Environnement de l'Abitibi-Témiscamingue



Pour plus d'information, consultez le www.creat08.ca ou téléphonez au : **819 762-5770**

Gare à l'envahisseur!

Des plantes exotiques envahissantes en Abitibi-Témiscamingue



Roseau commun



Roseau commun



Myriophylle en épi



Alpiste roseau



Salicaire pourpre

Excursion ornithologique

Recherche et rédaction: Bibiane Racette
Photo de la couverture: Sylvie Gagnon



Ce dépliant a été imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres post-consommation et produit sans chlore élémentaire

Design graphique: Ruth Pelletier, graphiste 819.797.9135

Les plantes exotiques à caractère envahissant

L'Abitibi-Témiscamingue accueille des espèces végétales introduites par l'humain qui ont la capacité de survivre et d'entrer en compétition avec les espèces natives de la région.

Elles n'ont pas d'ennemis naturels et possèdent des caractéristiques qui leur permettent de continuer à se propager dans leur nouvel habitat. Cette invasion se fait aux dépens de la biodiversité.

Biodiversité

Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, [...] les écosystèmes [...] et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Secrétariat de la Convention de la diversité biologique (2005)
www.biodiv.org

Il importe de préserver la biodiversité naturelle puisque les interactions au sein des espèces et avec leur milieu offrent un habitat propice aux humains.

Les impacts

- Perte de biodiversité : les plantes prennent la place des espèces indigènes. Lorsque les plantes servant d'abris ou de nourriture sont remplacées, il s'ensuit la diminution de la diversité animale.
- Altération des habitats : la structure et la composition des habitats sont modifiées. La faune et la flore sont donc perturbées.
- Sociaux et économiques : perte de valeur des habitations en bordure des lacs, perte de l'attrait visuel des milieux secs et humides et impossibilité de pratiquer des activités nautiques récréatives.

Que faire? *

- Évitez de dégrader les habitats naturels terrestres et aquatiques.
- Évitez de transplanter et de transporter ces plantes dans les milieux naturels, les jardins et les aquariums.
- Nettoyez les hélices des moteurs de bateaux, les remorques ou tout autre équipement récréatif de tout fragment de plantes.
- Choisissez des espèces non envahissantes pour votre aménagement paysager.
- Éliminez les plants sans les briser, avant la production de graines (enlevez toutes les tiges, fleurs, feuilles et racines et vous en débarrasser correctement, c'est-à-dire, en faisant sécher **COMPLÈTEMENT** le plant avant de le jeter aux ordures ou avant de le brûler).
- Coupez et séchez les tiges des fleurs (s'il est impossible d'arracher le plant) pour empêcher la production de graines et débarrassez-vous en correctement.

Plantes exotiques en milieux naturels : très envahissantes...



© Bibiane Racette, CREAT

Alpiste roseau

Phalaris arundinacea (Reed canary grass)

Ses caractéristiques biologiques

- 1,5 m de hauteur
- Herbe vivace, robuste, graminée
- Tige dressée, non ramifiée et raide
- Feuilles nombreuses, longues (10 à 30 cm), planes et larges (jusqu'à 2 cm)
- Longs rhizomes (racines) rosâtres squameux
- Inflorescence en panicule, teintée de violet, ouverte au moment de la fécondation des fleurs et refermée ensuite pour prendre l'aspect d'un épi (couleur paille)

Ses moyens de dispersion

- À partir des anciens plants : croissance en touffes
- Multiplication végétative par des bourgeons sur les rhizomes souterrains.

Ses semblables

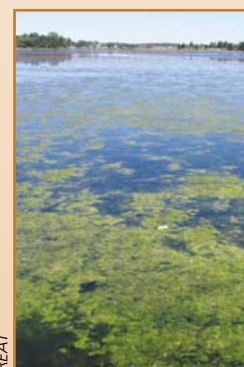


© Bibiane Racette, CREAT

Brome inerme
Bromus inermis
Smooth brome
(0,3 - 1 m)

Fléole des prés
Phleum pratense
Common timothy
(0,5 - 1,2 m)

Calamagrostide du Canada
Calamagrostis canadensis
Bluejoint (0,4 m)



© Bibiane Racette, CREAT

Myriophylle en épi

Myriophyllum spicatum (Eurasian water-milfoil)

Ses caractéristiques biologiques

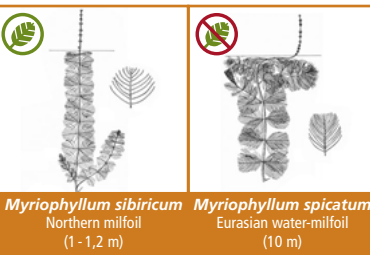
- Jusqu'à 10 m de profondeur
- Plante vivace, aquatique, submergée, à racines
- Ramifications de la tige en surface (couverture végétale à la surface de l'eau)
- Feuilles étroites de 35 mm de long (foliole), en spirale autour de la tige, aspect plumeux, 12 à 21 folioles par feuille mature
- Bourgeons rouges aux extrémités
- Floraison en juillet mais pas de graines retrouvées

Ses moyens de dispersion

- Reproduction par bouturage (déplacement d'un fragment de la plante)
- Reproduction par marcottage (les bouts des tiges deviennent des plants complets et se détachent)

Ses semblables

Source du dessin :
Crow, G. E., et C. B. Hellquist (2000).
Aquatic and Wetland Plants of North-eastern North America: A Revised and Enlarged Edition of Norman C. Fassett's
A Manual of Aquatic Plants. Volume One - Pteridophytes, Gymnosperms and Angiosperms: Dicotyledons.
University of Wisconsin Press, Madison, Wisconsin, 480 p.



Myriophyllum sibiricum
Northern milfoil
(1 - 1,2 m)

Myriophyllum spicatum
Eurasian water-milfoil
(10 m)



© Bibiane Racette, CREAT

Salicaire pourpre

Lythrum salicaria (Purple loosestrife)

Ses caractéristiques biologiques

- 1 à 2 m de hauteur
- Tiges carrées, ligneuses, nombreuses
- Feuilles aux bords lisses, opposées
- Fleurs à longue pointe rose ou pourpre, près de la tige
- Floraison de juin à septembre
- Racines enfoncées à plus de 30 cm dans le sol

Ses moyens de dispersion

- Reproduction par bouturage (déplacement d'un fragment de la plante)
- Production de 2,7 millions de graines par année, qui peuvent rester dormantes pendant dix ans
- Croisement avec les variétés hybrides de jardins, ce qui produit des graines fertiles

Ses semblables



© Bibiane Racette, CREAT

Salicaire hybride
Variétés de jardin
(1 - 2 m)

Liatride en épi
Liatris spicata
Blazing star
(0,5 - 0,8 m)

Épilobe à feuilles étroites, *Epilobium angustifolium*
Fireweed (0,5 - 2 m)



© Bibiane Racette, CREAT

Roseau commun

Phragmites australis (Common reed)

Ses caractéristiques biologiques

- 1,5 à 2,5 m de hauteur
- Tige dressée, très forte et non ramifiée
- Feuilles longues et planes
- Inflorescence en une grande panicule (20 - 30 cm) plumeuse comportant de nombreux rameaux
- Panicules jaune verdâtre (jeunes) ou rouge brunâtre (matures) qui persistent tout l'hiver
- Colonies denses dans les milieux humides, fréquentes dans les fossés le long des routes et des autoroutes

Ses moyens de dispersion

- Bouturage par les rhizomes (tiges souterraines) ou les longs stolons aériens rampant à la surface du sol
- Production de graines

Ses semblables



© Bibiane Racette, CREAT

Calamagrostide du Canada
Calamagrostis canadensis
Bluejoint (0,4 m)

Alpiste roseau
Phalaris arundinacea
Reed canary grass
(1,5 m)

Brome inerme
Bromus inermis
Smooth brome
(0,3 - 1 m)

...modérément envahissantes



© Bibiane Racette, CREAT

Brome inerme

Bromus inermis (Smooth brome)

Ses caractéristiques biologiques

- 0,30 à 1 m de hauteur
- Plante herbacée vivace, graminée
- Inflorescence en panicule formée d'épillets contenant jusqu'à 20 fleurs

Ses moyens de dispersion

- Multiplication végétative rapide grâce à des rhizomes (tiges souterraines)
- Production prolifique de graines (dissémination par l'intermédiaire du vent et de l'eau, ainsi que des oiseaux, des animaux d'élevage et des ongulés indigènes)

Ses semblables

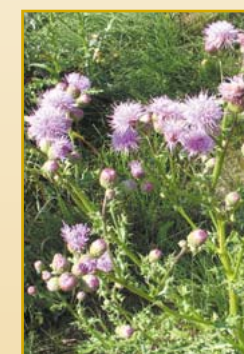


© Bibiane Racette, CREAT

Calamagrostide du Canada
Calamagrostis canadensis
Bluejoint (0,4 m)

Chiendent officinal
Elymus repens
Quackgrass
(0,4 - 1 m)

Roseau commun
Phragmites australis
Common reed
(1,5 - 2,5 m)



© Bibiane Racette, CREAT

Cirse des champs

Cirsium arvense (Canada thistle)

Ses caractéristiques biologiques

- 0,3 à 1,2 m de hauteur
- Plante herbacée vivace
- Tiges épineuses
- Inflorescence sous forme de grappes de fleurs roses serrées les unes contre les autres
- Les graines sont fixées à un pappe plumeux

Ses moyens de dispersion

- Production de graines (1 500 par pousse en moyenne), dispersées par le vent et les cours d'eau et viables pendant 21 ans sous la terre
- Multiplication végétative rapide grâce à des rhizomes (tiges souterraines)

* Les travaux de contrôle de plantes aquatiques sont assujettis à l'obtention d'une autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.